

Traitement des lésions vasculaires par la Lumière pulsée

Le traitement par la lumière pulsée est une technique non invasive induisant une photo coagulation. Le vaisseau cible est détruit sans endommager les tissus environnants. Après le traitement, l'organisme élimine les résidus cellulaires laissant place à une peau nette et unifiée.

Ce traitement est particulièrement efficace sur les lésions vasculaires superficielles de type couperose, fines télangiectasies, rougeurs diffuses, rosacée, angiomes plans...

Le nombre de séances varie en fonction de la taille des vaisseaux à traiter, de la pigmentation de la peau, de l'âge et du sexe. En général, 1 à 3 séances sont nécessaires à intervalles d'1 à 2 semaines.